



Montréal, le 19 décembre 2002

Monsieur Bernard Landry
Premier ministre du Québec
Édifice Honoré-Mercier
835, boulevard René-Lévesque Est
3e étage
Québec (Québec) G1A 1B4

Objet : Prospection pétrolière et gazière dans l'estuaire et le Golfe du Saint-Laurent

Monsieur le Premier ministre,

Au nom des 16 conseils régionaux de l'environnement du Québec (CRE) et en particulier des CRE de la Côte-Nord, du Saguenay / Lac Saint-Jean, du Bas Saint-Laurent et de la Gaspésie, le Regroupement national des conseils régionaux de l'environnement du Québec (RNCREQ) souhaite vous transmettre ses inquiétudes quant aux possibles conséquences économiques, sociales et environnementales attribuables aux activités de prospection pétrolière et gazière dans l'estuaire et le golfe du Saint-Laurent. À notre avis, ces impacts seraient suffisamment importants pour justifier la suspension des travaux en cours et la tenue d'une évaluation environnementale publique et indépendante du projet, permettant ainsi à l'ensemble des acteurs d'être consultés (pêches, tourisme, recherche sur le milieu marin, autochtones, environnement, etc.)

Le projet

Le 27 novembre dernier, Hydro-Québec annonçait son intention d'investir 330 millions de dollars d'ici 2010 pour procéder à l'exploration pétrolière et gazière dans le Saint-Laurent. Selon les informations disponibles, ce projet a été subdivisé en trois volets, l'un au nord d'Anticosti où la prospection serait déjà terminée, l'autre plus important au sud de l'Île, et enfin un troisième dans l'estuaire maritime du Saint-Laurent.

Les impacts environnementaux, économiques et sociaux

Selon les informations que nous avons obtenues auprès du Groupe de recherche et d'éducation sur les mammifères marins (GREMM), la prospection sismique de cette nature nécessite l'utilisation de canons à air comprimé qui bombardent les fonds marins avec des ondes sonores puissantes. Les détonations, qui ont lieu en continu à toutes les 10 secondes durant plusieurs semaines, peuvent avoir des effets sérieux sur la faune marine, particulièrement sur les mammifères marins.

Or 13 espèces de mammifères marins fréquentent l'estuaire du Saint-Laurent et 6 d'entre elles sont en péril, notamment le béluga et la baleine bleue. Ces espèces représentent un patrimoine collectif mondialement reconnu et l'industrie touristique florissante des régions côtières est largement dépendante de la présence de ces baleines. Qui plus est, d'autres ressources marines comme les

poissons de fond et les crustacés sont susceptibles d'être affectées par les activités d'exploration, avec les conséquences importantes que cela entraîne sur l'industrie de la pêche et ses artisans.

Le contexte énergétique québécois

Comme ce fut le cas avec la centrale thermique du Suroît, le projet d'exploration pétrolière met à nouveau en lumière le manque de planification du gouvernement du Québec en matière de développement énergétique, et aussi l'incohérence de ces projets par rapport aux autres orientations gouvernementales :

- Ce projet à haut risque n'est traité d'aucune façon dans le plus récent Plan stratégique d'Hydro-Québec (2002-2006), lequel constitue aujourd'hui le seul instrument public de planification du secteur de l'énergie au Québec ;
- Ce projet est susceptible de fragiliser les ressources naturelles du Saint-Laurent au moment où le gouvernement du Québec annonce une politique de l'Eau qui place la gestion intégrée de ce grand fleuve au cœur des enjeux, avec l'objectif d'assurer la protection et la restauration des habitats et la protection des espèces et de la biodiversité ;
- Ce projet menace une industrie touristique durable et florissante quelque mois après que le Québec se soit fait l'hôte du Sommet mondial sur l'écotourisme et au moment où le gouvernement prépare un important plan de développement et de promotion de cette industrie ;

Une évaluation nécessaire – principe de précaution oblige

Comme plusieurs autres acteurs concernés par le développement durable des ressources naturelles, le RNCREQ considère qu'en raison des conséquences environnementales, sociales et économiques que peuvent entraîner les activités d'exploration gazière et pétrolière dans le golfe et l'estuaire du Saint-Laurent, le gouvernement du Québec doit suspendre immédiatement ce projet de prospection afin de faire une analyse publique de la pertinence d'une telle aventure et pour procéder à une évaluation environnementale indépendante de ce projet.

Nous soulignons qu'il n'est pas normal à notre avis qu'un projet d'une telle envergure, qui ébranle autant les fondements des politiques énergétiques et environnementales du Québec, et qui est associé à de si importantes incertitudes quant à sa rentabilité économique, puisse être lancé sans une évaluation en profondeur. Ce n'est définitivement pas un modèle de développement durable.

Un choix énergétique durable doit se faire de façon prudente sur la base d'une évaluation publique des bénéfices collectifs réels de ce choix, et ce, sur une longue période de temps. En l'absence d'une telle évaluation, le gouvernement se place en position difficile. Attiré par la tentation des bénéfices économiques à court terme qu'on lui promet, il néglige la prise en compte de l'intérêt collectif des québécois d'aujourd'hui et de demain.

Espérant que vous accepterez de revoir la position du gouvernement du Québec dans ce projet, je vous prie d'agréer, Monsieur le Premier ministre, l'expression de nos salutations distinguées.



Guy Lessard, président du RNCREQ